

Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV de la région
Occitanie



A retenir

MAÏS	<p>Sésamie : Le pic de vol de G2 est dépassé. Piégeage faible.</p> <p>Pyrale : Le vol de G2 est atteint ou proche d'être atteint (cf tableau ci-dessous). Piégeage faible.</p> <p>Cicadelles : Présence généralisée, pression modérée à forte.</p> <p>Héliothis : Présence fréquente de traces de prédation au niveau de la partie supérieure de l'épi.</p>
CULTURES DE PRINTEMPS	<p>Ambrosies : Présence d'ambrosies parmi les adventices. Attention aux levées d'Ambrosies qui suivent les moissons.</p>

MAÏS

• Stades phénologiques et état des cultures

Semaine 30, 99 % des parcelles de maïs de la région avaient atteint le stade floraison femelle. (Source Céré'Obs). Les maïs implantés fin mars-début avril avec des variétés précoces sont dépassé le stade 50% d'humidité du grain. Les derniers semis de juin sont en cours de floraison. Le climat reste favorable.

• Sésamie (*Sesamia nonagrioides*)

Le pic de vol de deuxième génération est dépassé, le vol se poursuit, les effectifs piégés restent faibles.

“Pour rappel, le modèle « Nona » (au 07 août) positionne le pic de vol de deuxième génération.

Ci-contre, les données par station météo :

Période de risque : de 4 feuilles à la récolte

Évaluation du risque : Le risque sésamie s'est renforcé depuis plusieurs années sur l'ensemble de la région. Le vol de première génération a été étalé et diffus, avec un pic souvent peu perceptible sur le terrain, ce qui est le plus souvent le cas pour la sésamie.

Les parcelles où la présence de pieds de ponte a été repérée en première génération (G1), ainsi que leurs voisines, sont susceptibles d'être les plus



LIEU	dépt	PIC DE VOL G2_NONA
MONTAUT	9	5-août
CASTELNAUDARY	11	25-juil.
TOULOUSE BLAGNAC	31	24-juil.
MONTESQUIEU LGS	31	5-août
LHERM	31	2-août
AUCH	32	31-juil.
RISCLE	32	1-août
VIC BIGORRE	65	5-août
MONTANS/GAILLAC	81	1-août
MONTAUBAN	82	26-juil.
SAVENES	82	30-juil.

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Arterris, Arvalis Institut du
Végétal, Chambres
d'Agriculture de Hte-
Garonne et du Tarn,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie, Qualisol,
RAGT, Terres Inovia, Val
de Gascogne, Vivadour,



Action du plan Ecophyto piloté
par les ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de la
santé et de la recherche, avec
l'appui technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité

exposées à la deuxième génération (G2).

De plus, les parcelles les moins avancées d'un secteur sont les plus exposées et pourront concentrer les pontes. Les parcelles à proximité de prairies, de zones enherbées, de bois, sont aussi plus à risque du fait de cet environnement favorable aux papillons.

- **Pyrale** (*Ostrinia nubilalis*)

Le pic de vol de deuxième génération est atteint ou proche d'être atteint, les piègeages restent faibles.

Le modèle « Weibull » (au 07 août) positionne le pic de vol de deuxième génération.

Ci-dessous, les données par station météo :



Papillon de pyrale
Photo Arvalis

LIEU	dépt	20% vol G2 Weibull	PIC DE VOL G2 Weibull	80% vol G2 Weibull
MONTAUT	9	1-août	9-août	13-août
CASTELNAUDARY	11	26-juil.	1-août	7-août
TOULOUSE BLAGNAC	31	23-juil.	30-juil.	3-août
MONTESQUIEU LGS	31	31-juil.	7-août	12-août
LHERM	31	29-juil.	5-août	11-août
AUCH	32	28-juil.	4-août	10-août
RISCLE	32	30-juil.	7-août	12-août
VIC BIGORRE	65	2-août	10-août	15-août
MONTANS/GAILLAC	81	26-juil.	1-août	7-août
MONTAUBAN	82	23-juil.	29-juil.	3-août
SAVENES	82	26-juil.	2-août	8-août

Période de risque : de 4 feuilles à la récolte

Évaluation du risque : La pyrale représente le risque « ravageur aérien » le plus important pour le maïs de la région, avec la sésamie.

Les parcelles où la présence de symptômes en « coups de fusil » ont été repérés en première génération (G1), ainsi que leurs voisines, sont susceptibles d'être les plus exposées à la deuxième génération (G2).

De plus, comme pour la sésamie, les parcelles les moins avancées d'un secteur sont les plus exposées et pourront concentrer les pontes. Les parcelles à proximité de prairies, de zones enherbées, de bois, sont aussi plus à risque du fait de cet environnement favorable aux papillons.



Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Consultez la liste des produits de bio-contrôle en [cliquant ici](#). Contacter votre technicien.

- **Cicadelle bleue** (*Zyginidia scutellaris*)

Les conditions climatiques restent favorables aux générations successives de cet insecte. Les traces de piqûres sont généralisées sur l'ensemble des parcelles du territoire.

Période de risque : De l'apparition de la feuille de l'épi à la fin du vol.

Seuil indicatif de risque : Atteint quand la feuille de l'épi porte des traces blanches et que les feuilles immédiatement inférieures sont desséchées.



Cicadelle bleue – Photo Arvalis

Évaluation du risque : Présence modérée à forte. Le climat actuel est toujours favorable à l'activité de la cicadelle.

- **Héliothis** (*Helicoverpa armigera*)

La présence de chenilles d'Héliothis est fréquente, tant sur maïs grain que sur maïs spéciaux. Des traces de prédation en bout d'épi, voire plus largement sur l'épi sont également fréquentes.

Période de risque : De début floraison à grain pâteux dur.



Évaluation du risque : La période de sensibilité la plus critique se situe autour de la floraison, du fait de la prédation des soies. A surveiller, particulièrement pour les parcelles de maïs spéciaux restant à fleurir.

La chenille peut également se nourrir de jeunes grains, en commençant par le haut de l'épi, y compris en maïs grain et fourrage.

CULTURES DE PRINTEMPS

- **Ambroisie à feuille d'armoise, ambroisie trifide** (*Ambrosia artemisiifolia* L., *Ambrosia trifida*)



Alerte Ambroisie !

L'ambroisie est une plante très nuisible pour les cultures et de plus avec un pollen très allergène. Elle est classée comme espèce dont la prolifération constitue une menace pour la santé humaine.

Repérez là et détruisez là rapidement pour ne pas qu'elle prolifère !

Conseil du moment dans les chaumes: destruction par déchaumage avec disques croisés ou broyages à 4 semaines d'intervalle.

Pour signaler sa présence : <http://www.signalement-ambrosie.fr/>

Votre contact Chambre, Ingrid Barrier 05 63 63 07 11


 République Française
 Le conseil régional
 Occitanie
 Direction régionale
 de l'Agriculture
 et de l'Environnement
 Occitanie

Il faut garder à l'esprit une **gestion du problème sur plusieurs années**. En cas de forte pression, il est vivement conseillé de faire des cultures d'hiver plusieurs années de suite.

Reconnaître les ambrosies dès leur levée est un atout pour intervenir au meilleur moment.

Ambroisie à feuilles d'armoise : observer ses cotylédons ronds (4-5mm), ses feuilles découpées et sa tige velue à hypocotyle violacée.

Ambroisie trifide : ses cotylédons sont elliptiques, charnus et de grande taille.



A gauche : Ambrosie trifide dans le tournesol à Bourg St Bernard (31) le 31.07.2023
Au milieu : Ambrosie trifide dans un champ de maïs irrigué en Haute Garonne le 02.08.2023
A droite : Ambrosie trifide en en Haute Garonne le 04.07.2023
Photos : FREDON Occitanie



A gauche et au milieu : Ambrosie à feuilles d'armoïse (04.08.2023) à Barguelonne en Quercy (46) dans les chaumes
A droite : Ambrosie à feuilles d'armoïse (04.08.2023) à Barguelonne en Quercy (46) en bordure de tournesol
Photos : Chambre d'agriculture Occitanie



Vous pouvez signaler la présence d'ambrosies via la plateforme nationale [signalement-ambrosie](https://signalement-ambrosie.fr), afin de mieux connaître la répartition des ambrosies sur le territoire et améliorer la lutte collective.

Vous rencontrez des difficultés avec la plateforme ? Mél : contact@signalement-ambrosie.fr ; Tél : 0 972 376 88

Prochain BSV peut-être en septembre en fonction du contexte !

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Le bulletin de santé du végétal a été préparé :

- **pour la filière maïs**, par l'animateur filière maïs d'Arvalis-Institut du végétal sur la base d'observations réalisées par Arterris, Arterris Semences, Lidea semences, Chambres d'agriculture de l'Ariège, de la Haute Garonne, du Tarn et Garonne, du Tarn, Agrod'Oc, Pioneer Semences, Qualisol, Ragt, Ragt Semences, Val de Gascogne, Vivadour, les agriculteurs piégeurs, ARVALIS-Institut du végétal
- **pour l'ambrosie**, par la Chambre d'Agriculture du Tarn et Garonne et la FREDON Occitanie.

Ces bulletins sont produits à partir d'observations ponctuelles. S'ils donnent une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.